

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Julie Pressé	1.1	Maire	8 529	4 169	6 215	3 107
Marc Lemay	1.2	Conseiller	2 126	1 056		
Michel Fortier	1.3	Conseiller	2 650	1 318	691	345
Yannick Pressé	1.4	Conseiller	2 126	1 056		
Éric Guillot	1.5	Conseiller	2 126	1 056		
Amélie Bergeron	1.6	Conseiller	403	176		
Maxime Guillot	1.7		1 766	880		
Julie Lemay	1.8	Conseiller	2 126	1 056		
	2		21 852	10 767	6 906	3 452

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (exemples : MRC, régie, organisme public de transport).